

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 23 (1931)
Heft: 8-9

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cation de deux conventions adoptées par la Conférence internationale du travail en 1921, et concernant: l'une l'âge minimum d'admission des jeunes gens au travail en qualité de routiers et de chauffeurs, l'autre l'examen médical obligatoire des enfants et des jeunes gens employés à bord des bateaux. Ces conventions n'ont fait l'objet d'aucune proposition de révision. Le Conseil transmettra ces conventions à la conférence de 1932 qui s'occupera des questions maritimes.

Le Conseil a renvoyé à sa Commission du règlement une nouvelle proposition du Gouvernement espagnol concernant l'emploi de langues non officielles à la Conférence internationale du travail.

Il a examiné le compte rendu de la réunion tenue à Londres les 8 et 9 mai par le Comité de correspondance pour la prévention des accidents du travail et a ajourné à sa session d'octobre l'examen des rapports de la Commission consultative des travailleurs intellectuels, de la Commission technique des verreries et de la Conférence des statisticiens du travail qui avaient siégé à Genève dans la seconde quinzaine de mai.

Le Conseil d'administration a pris connaissance des résolutions adoptées par la Commission de l'Union européenne à la suite de l'examen des propositions du Bureau en vue d'une action pratique contre le chômage en Europe. Il a décidé de désigner au cours d'une séance ultérieure, qui aura lieu après l'élection du nouveau Conseil d'administration par la Conférence internationale du travail, ses six représentants à la Sous-commission mixte que la Commission de l'Union européenne a créée pour étudier les problèmes du chômage et notamment la possibilité de développer immédiatement le placement international et l'émigration des travailleurs en Europe.

*

Le nouveau Conseil d'administration du B.I.T. a tenu le 12 juin sa première séance qui était en même temps la 54^{me} session. A l'unanimité et par acclamation, il a réélu président M. Arthur Fontaine, représentant du gouvernement français. M. Oersted (Danemark) a été élu vice-président patronal et notre ami C. Mertens (Belgique) vice-président ouvrier. C. Mertens remplace le camarade Poulton qui s'est retiré du Conseil pour raison d'âge, le Conseil unanime lui a fait une chaleureuse manifestation de sympathie.

Economie politique.

La conjoncture durant le second trimestre 1931.

Durant les dernières semaines, une crise de confiance politique a sévi dans de fortes mesures. C'est pourquoi, la stabilisation qui semblait se faire peu à peu, est de nouveau devenue chose impossible. Les Bourses ont déjà réagi par une nouvelle baisse, et il est fort possible que le marché des marchandises soit également entraîné dans le marasme. De toutes manières, le trafic international du capital, qui subit des perturbations depuis longtemps déjà, sera une fois de plus entravé. Cet état de choses créera une aggravation de la crise pour les pays souffrant d'un manque de capitaux; et les autres pays en ressentiront les effets sous forme d'une diminution des débouchés.

Le point de départ de cette crise est l'effondrement du Crédit autrichien (derrière cet effondrement, il faut voir les manœuvres politiques avec l'Union douanière, laquelle coûte très cher à l'Allemagne et à l'Autriche). La méfiance s'est reportée sur l'Allemagne, où en connection du krach du concern de la laine de Brême, la Darmstädter & Nationalbank, la seconde Banque d'Alle-

magne, s'est vu obligée de suspendre ses paiements. Il était impossible de maintenir davantage la tempête; même la garantie offerte par l'Etat aux créanciers, ne servait plus à rien. Seul un moratoire général des banques pouvait empêcher les autres banques de subir le même sort. — Ces événements n'étaient pas imprévus. La cause primordiale réside dans le fait que l'on a porté une grave atteinte aux principes les plus primitifs de la liquidité dans la question des crédits accordés à l'Europe centrale. L'Allemagne a besoin de capitaux à longs termes pour financer son industrie. Mais elle n'obtient que des capitaux à courts termes qu'accordent les grandes banques anglaises américaines, hollandaises et suisses, aux banques allemandes. Mais, ces dernières doivent déposer le capital dans les entreprises industrielles sous forme d'engagements à longue échéance, et ne peuvent pas de ce fait rembourser les crédits lorsqu'ils arrivent à terme.

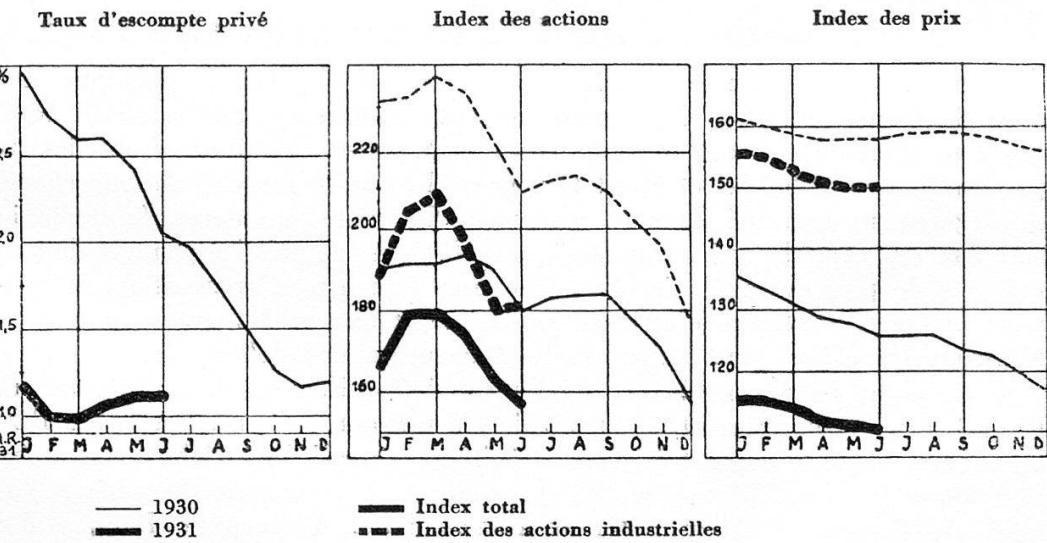
Ces événements internationaux ont également leurs répercussions en Suisse, et cela sous forme d'une aggravation de la situation du fait que l'exportation et le trafic des étrangers en subissent le contre-coup.

Le marché du capital a peu varié ces derniers mois. La plus grande liquidité règne. Cette crise de confiance a donné lieu dans maints Etats étrangers, à une limitation subite des crédits et des moyens de paiement. En Allemagne, le taux d'intérêt de la Reichsbank a été élevé successivement à 5,7 et à 10%. D'autres pays de l'Europe centrale ont suivi le mouvement; l'Angleterre elle-même s'est vue dans l'obligation d'élever son taux de 2½ à 3½%, afin d'arrêter l'écoulement de l'or. Au cours de ces dernières semaines, ces faits ont occasionné un léger renchérissement du crédit, lequel ne doit pas être attribué à un manque de capitaux, mais uniquement à la retenue générale qui se manifeste et à la méfiance qui règne.

Le cours des actions a été atteint en toute première ligne par ces secousses internationales. L'index de la Banque nationale suisse a été:

	Index de 107 actions			Index de 26 actions industrielles		
	1929	1930	1931	1929	1930	1931
Janvier	211,6	190,5	165,0	254,1	231,6	188,3
Avril	195,5	193,9	175,3	231,3	234,4	199,5
Mai	197,3	189,7	163,5	235,7	223,2	179,8
Juin	199,8	179,6	161,1	245,8	209,3	180,7

En juin déjà, les cours signalés au début de l'année sont tombés au niveau le plus bas. En juillet, ces cours étaient encore tout en bas. La demande étant à peu près nulle, les cours ont subi un nouveau recul à chaque nouvelle position.



Le niveau des prix continue encore son mouvement de recul, bien qu'un peu plus lent. La consolidation qui semblait se faire sur le marché des matières premières a été également ébranlée par l'agitation politique. L'index suisse des prix de gros était fin juin à 110,4 (juin 1914 = 100). Depuis mars il a reculé de 4 points, depuis décembre 1930 de 7 points. Ce recul doit être attribué à une nouvelle baisse des matières premières et des denrées alimentaires. L'index du coût de la vie était:

Juin 1914 = 100 1931	Denrées alimentaires	Combustible, éclairage	Vêtements	Location	Total
Janvier	148	131	155	185	156
Avril	142	129	145	185	151
Mai	141	128	145	187	150
Juin	141	127	145	187	150

En avril, l'index total a reculé une fois encore de 2 points et en mai de 1 point, alors qu'en juin il est resté stationnaire. En mai, le recul des prix a été enrayé par l'index des prix de location. On attendait avec anxiété les résultats du calcul des prix de location de cette année. On croyait sérieusement que l'augmentation allait prendre fin. Mais il fallut assister à une nouvelle hausse, de 2 points seulement, il est vrai. L'index des prix de location dans les grandes villes fut (juin 1914 = 100):

Communes	Anciens logements construits avant 1917		Anciens et nouveaux logements	
	Mai 1930	Mai 1931	Mai 1930	Mai 1931
Bâle	188	190	199	202
Berne	187	187	195	198
Genève (Aggl.)	172	177	187	193
Zurich	201	203	206	207
Moyenne des grandes villes .	189	191	198	201
Moyenne totale du pays .	176	178	185	187

Alors que l'index des prix de gros a continué à tomber, celui des prix de détail est resté stationnaire. La grande panne des prix qui existait déjà a pris de plus grandes proportions encore. Le fait ressort également de la comparaison de l'index des prix de gros et des prix de détail, des prix des denrées alimentaires comparables, publiés par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

	1930			1931		
	Index des prix de gros	Index des prix de détail	Déférence	Index des prix de gros	Index des prix de détail	Déférence
Janvier	147	155	8	126	148	22
Février	144	154	10	124	146	22
Mars	140	153	13	123	143	20
Avril	138	152	14	122	142	20
Mai	137	150	13	121	140	19
Juin	135	151	16	119	141	22

Dans les premiers 6 mois de 1931, la différence a augmenté de 19 à 22 points.

Le marché extérieur subit naturellement des effets de l'aggravation internationale de la crise. Le tableau était déjà pitoyable lors du premier trimestre, le second est pire. L'exportation et l'importation ont été, en millions de francs, de:

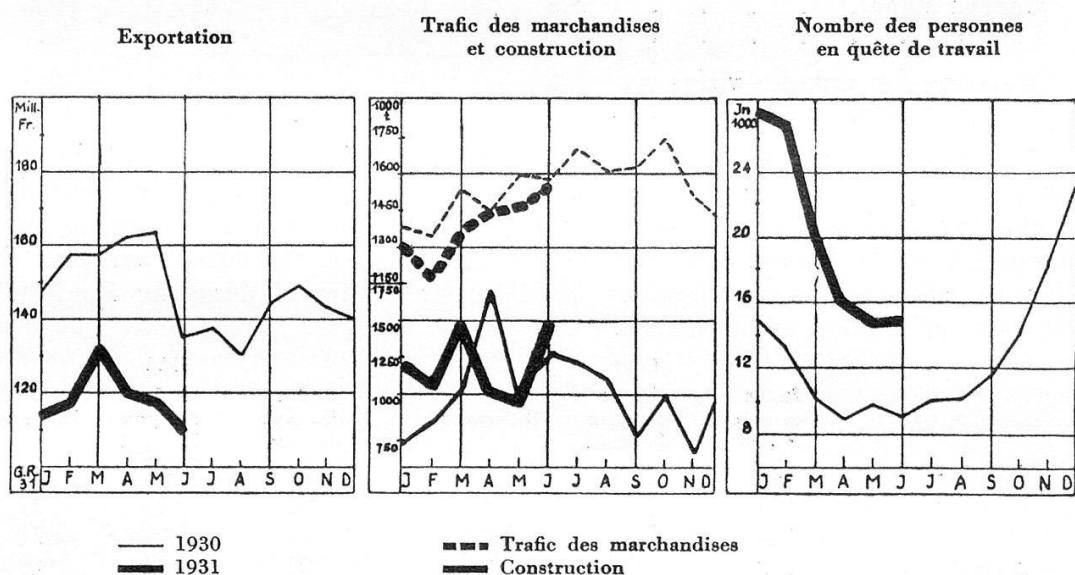
	Importation			Exportation		
	1930	1931	Déférence	1930	1931	Déférence
1er trimestre	640,6	547,7	- 92,9	462,4	362,7	- 99,7
2me »	645,5	561,1	- 84,4	461,3	347,1	- 114,2

La diminution de l'importation comparée à celle de l'année passée à la même époque a été durant le deuxième trimestre de 8 millions inférieure au premier trimestre, la différence d'exportation a augmenté de 25 millions. L'exportation de la Suisse a été durant le premier semestre 1931 de 213,9 millions ou de 23% inférieure au premier semestre 1930.

L'exportation des diverses branches d'industrie a été la suivante pendant le deuxième trimestre:

	1930	1931		1930	1931
Coton	10,1	6,4	Chaussures	8,6	5,8
Tissus de coton	19,6	18,3	Aluminium	12,9	9,8
Broderies	16,3	13,4	Machines	59,8	41,1
Schappe	6,5	5,9	Montres	58,9	31,1
Soieries	40,5	23,8	Instruments et appareils .	17,0	12,7
Rubans de soie	3,9	2,8	Parfums, drogues	13,0	10,7
Tissus de laine	9,6	8,5	Coul. dérivées du goudron	15,8	15,7
Tricotages et bonneterie .	5,6	3,8	Chocolat	5,8	4,5
Soie artificielle	10,0	11,5	Lait condensé	9,7	7,6
Vannerie	11,8	8,5	Fromage	25,0	20,0

On a constaté durant les mois d'avril à juin, comparativement à l'année dernière, un recul de l'exportation pour tous les groupes de marchandises, à l'exception de la soie artificielle. Ce recul a été très prononcé pour les soieries, les montres et les machines; l'exportation de chaussures et d'objets en aluminium a également diminué dans de larges proportions. Comparée au premier trimestre 1931, l'exportation de vannerie et de chaussures a beaucoup diminué, alors que celle de la broderie a légèrement augmenté.



En ce qui concerne la production indigène, le nombre des permis de construire est toujours encore quelque peu supérieur à l'année dernière, tandis que le nombre des logements terminés est à peu près au même niveau qu'en 1930. Le trafic des marchandises des C.F.F. a été durant les cinq premiers mois de l'année de 8% inférieur à 1930. Le trafic des voyageurs s'est maintenu jusqu'à présent.

Alors que le marché du travail a été assez normal jusqu'en juin, on constate déjà après les six premiers mois une légère augmentation du nombre des personnes en quête de travail. La preuve en est donc qu'il y a aggravation de la conjoncture, lors même que peu importante. Le nombre des personnes en quête de travail est:

	1928	1929	1930	1931
Janvier	14,212	16,284	14,846	27,316
Avril	6,910	5,382	8,791	16,036
Mai	6,410	5,049	9,545	14,365
Juin	5,378	4,399	9,002	14,433

Selon les communications des caisses de chômage, le chômage partiel n'a pas diminué. Ces caisses comptent 34,000 chômeurs partiels, soit 10%, sur un effectif de 336,000 membres. Le nombre total des chômeurs partiels est donc actuellement à peu près de 40,000. On n'entrevoit encore aucune amélioration, surtout dans l'industrie horlogère. Les groupes professionnels suivants ont enregistré le plus grand nombre de chômeurs:

	Nombre des personnes en quête de travail		Modification comparée à juin 1930
	1930	1931	
Montres et bijouterie	2496	4752	+ 2256
Industrie du textile	1488	2032	+ 544
Ind. métallurg., des machines et électrotechn.	634	1500	+ 866
Manœuvres et journaliers	896	1200	+ 304
Industrie du bâtiment	746	912	+ 166

Les prévisions sont mauvaises. Dans son rapport du début de juin, l'institut allemand pour l'étude de la conjoncture constate que le recul de la conjoncture se poursuit, bien que plus lentement, et qu'il y a aggravation de la crise spécialement dans le domaine économique européen. Il suppose néanmoins qu'on approche d'une consolidation de la conjoncture. Ces suppositions ont été faites avant les événements de juillet; cette consolidation devient donc de ce fait plus problématique. Au début de l'automne, l'Allemagne se trouve en face d'une armée de chômeurs de 4 millions, l'Angleterre de 2½ millions et l'Amérique de 6½ millions. On ne peut prévoir comment l'économie de ces pays pourra supporter encore une aggravation saisonnière durant l'hiver.

Le plan Hoover laissait supposer que l'Amérique allait sortir de son apathie et qu'une coopération internationale allait se former. Cependant les négociations qui ont eu lieu depuis et qui aboutirent uniquement à un crédit à court terme en faveur de la Reichsbank, démontrent malheureusement qu'une réelle collaboration internationale n'est pas encore chose faisable. Le délai d'une année, accordé pour le payement des intérêts est une mesure insuffisante. Ce qui est nécessaire, spécialement pour l'Allemagne, ce n'est pas un délai, c'est les crédits à long terme. La crise de confiance qui a éclaté aussitôt après l'action Hoover, a probablement coûté davantage à l'Allemagne que ne l'aurait fait le payement des réparations pendant une année. Actuellement il est impossible de prévoir si au cours des mois prochain on parviendra à trouver la solution d'un problème d'une importance extraordinaire pour l'économie universelle.

L'avenir se dessine également sous de sombres couleurs pour la Suisse. Elle a tout à craindre pour son exportation déjà très mal en point, car les marchés étrangers s'appauvrisse de plus en plus et qu'en Allemagne et ailleurs également on a de plus en plus tendance à subvenir à ses propres besoins. Il faut ajouter à cela que le trafic des étrangers, en plus des effets de la crise a été sensiblement entravé par un temps des plus désastreux et surtout par les taxes de voyages prohibitives prélevées par l'Allemagne pour ses ressortissants. La situation dans l'industrie indigène est encore toujours assez satisfaisante; la durée de cet état satisfaisant dépend en tout premier lieu de la politique des salaires des chefs d'entreprises.